Ensemble contre la précarité de la maternelle à l'université
Toutes et tous en grève le 9 avril

Ce n'est une nouvelle pour aucun-e travailleur-euse de l'Education, la précarité s'y est développée au point que **l'académie de Toulouse emploie aujourd'hui plus de 6000 précaires** (sans compter les enseignants contractuels et les stagiaires) alors que les universités locales en emploient aussi plusieurs milliers:

- 2771 Contrat Unique d'Insertion (dont environ 700 AVS / AESH)
- 3053 sous contrat AED (dont environ 400 AVS / AESH)
- 1375 précaires à l'Université du Mirail

Nous représentons une "main d'oeuvre" corvéable et bon marché et le recours massif à "nos petites mains" est le reflet quotidien de la dégradation générale des conditions de travail dans l'Education Nationale. L'Etat a amorcé depuis plusieurs années maintenant une vague de suppressions de postes de fonctionnaires, sans jamais complètement boucher ces trous par ces emplois précaires avec les conséquences que nous connaissons: augmentation de la charge de travail, dégradation de l'encadrement pédagogique, renforcement du tri social et des inégalités parmi les élèves.

La précarité ce ne sont pas seulement des conditions difficiles pour certain.e.s, c'est une attaque globale contre tous et toutes.

De la maternelle à l'université : précarité à tous les étages !

Du côté des AVS/ AESH

Nous sommes précaires et voulons obtenir de nouveaux droits. Nous dénonçons depuis longtemps la situation de précarité que nous subissons, nous les AVS, AESH, par le manque de reconnaissance de notre métier, l'absence de respect de nos droits. En effet loin de la titularisation promise, le gouvernement a mis en place un CDI dont ne bénéficient qu'une minorité d'AESH avec la plupart du temps, un salaire réduit puisque le temps partiel est très souvent imposé. Et pour accéder à ce CDI, il faut 6 ans, voire 8 si on était en CUI ! Il est caractéristique de constater que les AESH et AVS sont à 90% des femmes, nous ne pouvons y voir une coïncidence. Malgré les discours sur la lutte pour l'égalité hommes-femmes, l'Etat est le plus grand pourvoyeur d'emplois précaires que subissent majoritairement les femmes. De ce fait, l'évolution du rapprochement salarial entre femmes et hommes reste une promesse jusqu'alors non tenue.

Nous refusons d'être malmené.e.s, exploité.e.s et maintenu.e.s dans la précarité et la pauvreté, alors que nos missions sont essentielles et notre présence est souvent vitale.

L'enseignement supérieur n'est pas en reste

Nous sommes, ATER, CDU,Vacataires, PAST, CDD. Nous sommes chercheur.e.s, nous sommes enseignant.e.s et nous sommes précaires. **Conséquence des politiques de libéralisation, de soi-disant autonomie, pas une formation, pas une seule recherche ne se fait aujourd'hui sans recours aux précaires**. 24 % du personnel enseignant est en vacation, c'est à dire payé tous les 6 mois et signant des contrats parfois des mois après avoir commencé à travailler. Incertitude du lendemain, manque de reconaissance, rapports de domination divers, problèmes financiers... pour tenir il faut s'accrocher, et sans l'assurance d'obtenir, au bout du tunnel, un poste de titulaire. Mais il ne s'agit pas seulement de problèmes individuels, la précarité de certain.e.s est la face la plus visible d'une politique de réduction de la masse salariale qui attaque les conditions de travail et d'étude de toutes et tous.

Travailleurs et travailleuses de Vie Scolaire

Nous sommes AED, CUI, AP... Depuis la suppression du statut MI-SE, initiée en 2003, l'embauche dans les services de Vie Scolaire des collèges et lycées se fait sous contrat d'Assistants d'EDucation (AED) mais aussi en Contrat Unique d'Insertion (CUI). Derrière ces contrats (AED= CDD renouvelables tous les ans pendant 6 ans maximum et CUI= contrats de droit privé pour lesquels le rectorat est éxonéré de cotisations patronales et se voit financé par l'Etat jusqu'à 95% du salaire), ce sont des milliers de travailleuses et travailleurs pauvres qui font fonctionner ce service-clé des établissements scolaires, à bas coût et souvent sous une pression hiérarchique irrespirable. **Le manque de poste génère des conditions de travail inacceptables pour nous comme pour les élèves, et la moindre absence a des conséquences importantes sur la vie scolaire.** Nombre d'activités pédagogiques censées rentrer dans les fiches de postes des AED sont de fait supprimées, au détriment des élèves les plus fragiles qui restent sur le carreau. Si l'on fait ce travail, c'est parce qu'on aime travailler avec les jeunes : or, le manque de moyens et de postes a inévitablement dégradé nos conditions de travail en augmentant nos "cadences" et en vidant notre fonction de son sens pédagogique en la cantonnant à sa partie la moins émancipatrice: la surveillance.

Nos grèves perturbent les services, profitons-en!

Être précaire, ça ne s'arrête pas à notre lieu de travail et c'est tout la fois: ne pas savoir si on aura du boulot l'année d'après, galérer à remplir son frigo et à vivre de son salaire de misère, mais aussi être isolé dans sa situation face à la hiérarchie et parfois ses collègues. Cela dit, ça ne doit en aucun cas être une fatalité. Des lois comme la loi Macron, en déréglementant complètement ce qui restait de droit du travail élargissent encore plus les vannes de la violence patronale et de l'exploitation. **Cette loi vise à faire de chaque salarié un travailleur précaire, c'est à dire flexible, temporaire et interchangeable**; et surtout payé le moins possible.

Contre la dégradation de nos conditions de vie et contre l'assignation à vie dans la précarité qu'on nous promet, **nous devons nous organiser et lutter. C'est pourquoi nous appelons nos collègues titulaires à se joindre à nous.** L'instabilité liée aux postes précaires les touche également : un précaire dans une équipe de travail et c'est l'ensemble du collectif professionnel qui est davantage vulnérable. En ce qui nous concerne, précaires de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, nous ne devons pas sous-estimer le potentiel de nos grèves, puisque nous savons déjà que sans nous la "boutique" ne tourne pas. Nous devons trouver ensemble des modalités d'action qui fassent de cette menace une puissance concrète.

Nous revendiquons des salaires qui nous permettent de vivre et soient à la hauteur du travail réalisé, ainsi qu'une véritable reconnaissance de l'apport éducatif et pédagogique de nos métiers qui sont souvent vus comme des "petits boulots" sans qualifications nécessaires, alors que pour nous ce sont de vrais métiers dans lesquels nous investissons des connaissances et des savoirs qui ne sont pas reconnus.

Nous voulons que l'enseignement de la maternelle à l'université cesse de fonctionner au rabais, nous voulons des postes et des moyens !

Rejoignez nous jeudi 9 avril, à 10h au rond point d'Arnaud Bernard (côté place Arnaud B)
Pour former un cortège précaires de l'éducation et de l'université !

AVS 31 en colère! avs31encolere@gmail.com / https://avsencolere.wordpress.com/
Collectif des Précaires de l'Education Nationale 31: info@collectifprecaires31.info / www.collectifprecaires31.info/
Collectif des Précaires de l'Université du Mirail: precaires.mirail@gmail.com / https://www.facebook.com/precaires.mirail

Ne pas jeter sur la voie publique